

## OSTENSIONS DES RELIQUES DE ST MARTIAL Une première dans toute l'histoire de la Corrèze

les 23 et 24 septembre 2017 - à Tulle

Pour la première fois dans l'histoire du diocèse de Tulle, le chef reliquaire de saint Martial de Limoges sera proposé à la vénération des fidèles les 23 et 24 septembre prochain, pour célébrer l'ouverture du jubilé des 700 ans du diocèse de Tulle.

Porté par les membres de la confrérie de saint Martial, l'imposant reliquaire de 6 mètres sera transporté en procession dans les rues de Tulle, avant d'être déposé dans le chœur de la cathédrale où les fidèles pourront vénérer les reliques du saint apôtre du Limousin.

### PATRIMOINE CULTUREL DU LIMOUSIN

C'est un geste de très grande piété et de foi qui est proposé aux fidèles à l'occasion de ce jubilé.

Mais c'est aussi une part de notre patrimoine culturel qui est ici honoré. **Depuis le X<sup>e</sup> siècle, les ostensions font partie de la culture du peuple limousin.** À Limoges, tous les sept ans, les ostensions rassemblent plusieurs centaines de milliers de personnes et sont l'objet de grandes festivités associant le culte religieux, les traditions laïques et des savoir-faire artisanaux.

### UN SAINT GUÉRISSEUR PRIÉ DEPUIS 994

Les premières ostensions ont été la manifestation spontanée de la Foi du peuple limousin, désespéré devant l'épidémie qui ravageait l'Aquitaine. Levées de terre, les reliques de saint Martial furent portées en procession. Saint Martial entendit la prière de son peuple et de nombreux malades furent guéris.

**En 1388**, à l'occasion d'une ostension, **soixante-treize miracles de saint Martial ont été recueillis**, impliquant des personnes originaires du diocèse de Limoges, mais aussi de Tulle et de Périgueux.

**Plus de mille ans après**, les hommes ont toujours soif de paix. Cet ultime recours en Dieu et en ses saints traduit la foi et l'espérance des hommes devant leur impuissance face au mal.

### LE NONCE APOSTOLIQUE, REPRÉSENTANT DU PAPE

C'est en présence de **S. Exc Monseigneur Luigi VENTURA**, Nonce apostolique en France, que sera célébrée la messe solennelle d'ouverture du jubilé. Sous la présidence de **S.Em. M. le Cardinal Jean-Pierre RICARD, archevêque de Bordeaux**, et en présence de nombreux évêques, cette célébration marquera le départ de l'année jubilaire qui donnera un nouvel élan de Foi au diocèse.

### PROGRAMME DE L'OUVERTURE DU JUBILÉ

**Samedi 23 septembre**, Vigile de la saint Martial

16 h 30, sortie de la châsse devant l'église St-Jean de Tulle,

17 h 30, départ de la procession de l'église Saint-Jean à la cathédrale,

18 h 30, entrée dans la cathédrale,

18 h 45, salut du Saint Sacrement, puis vêpres solennelles présidées par Mgr Francis Bestion, évêque de Tulle,

19 h 30, ostension du chef reliquaire de Saint Martial et vénération des reliques.

**Dimanche 24 septembre**, messe solennelle à 15 h 30 à la cathédrale de Tulle.

Dossier de presse à disposition, avec des repères sur saint Martial, les ostensions et l'année jubilaire.